

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU **lundi 13 avril 2015**

Date de la convocation : 08/04/2015

Membres présents : 14 Mme Magali FERCIOT absente excusée ayant donné procuration à Mme MOUGEY Corinne.

1°) Sous la présidence de M.JOLY Bruno, premier adjoint, le conseil municipal examine le compte administratif de la commune qui s'établit comme suit :

- FONCTIONNEMENT :	DEPENSES	422 067.85€
	RECETTES	449 253.81€
exédent de clôture :		27 185.96€
- INVESTISSEMENT :	DEPENSES	117 641.06€
	RECETTES	133 991.25€
exédent de clôture :		16 350.19€

Avec la reprise des résultats antérieurs, nous obtenons un résultat positif global de 91 628.63€.

Hors de la présence de M.FRIED Jean, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2014.

2°) D'une manière générale et pour toutes les communes, les dotations de l'ETAT reculent alors que des charges nouvelles nous sont imposées (nouveaux rythmes scolaires notamment).

Des recettes qui stagnent ou reculent et des dépenses incontournables, cela s'appelle un effet de ciseaux et notre budget n'y échappe pas.

Malgré ces contraintes, une pause en matière d'imposition est appliquée avec le maintien des taux de l'année 2014 :

- TAXE D'HABITATION :	8.34%
- TAXE FONCIERE BATI :	17.79%
- TAXE FONCIERE NON BATI :	26.87%

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU **lundi 13 avril 2015**

fiscaux de l'ETAT, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire et fixée par la loi de finances.

Ce geste en faveur des contribuables étant admis et les dépenses obligatoires, notamment les charges fixes ne souffrant d'aucune restriction, les élus ont débattu sur la souscription d'un prêt de 300 000.00€ permettant de servir des priorités :
la sécurisation piétonne et routière aux abords de l'école,
de la salle des fêtes ,et enfin de la rue de Brognard, avec la réfection complète des abords de la fontaine (trottoirs).

3°) Il en découle un budget primitif 2015 équilibré :

Dépenses et recettes de FONCTIONNEMENT : 471 598.63€
Dépenses et recettes d'INVESTISSEMENT : 476 508.63€

4°) Les élus traitent différentes subventions listées sur le document annexé.

5°) Pour les besoins de l'exploitation de son réseau, l'opérateur ORANGE a sollicité le renouvellement du contrat de bail relatif aux équipements techniques implantés au lieu-dit "LE CHENOIS".

Après quelques échanges, le bailleur représenté par M.LE MAIRE, et le preneur représenté par M.PAGNIEZ agissant au nom d'ORANGE ont accepté les conditions de renouvellement du contrat de bail, à compter du 13/04/2015 pour une durée de 12 ans, avec un montant annuel fixé à 3 750.00€.

6°) La convention de partenariat entre notre commune et le Centre de Gestion du Doubs arrivait à échéance en 2015.

Afin de continuer à bénéficier des prestations de ce service, une nouvelle convention-cadre doit être signée, pour une durée de 3 ans.

Ce service est utile à l'occasion d'un congé maladie ou lors d'un accroissement saisonnier d'activité.

7°) Une décision de principe est prise quant à l'embauche de 3 jeunes pour la saison estivale.

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU **lundi 13 avril 2015**

8°) le compte administratif du C.C.A.S. présente un solde positif de 180.00€.

et le budget primitif s'établit comme suit :

DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT de : 6 586.00€

9°) tour de table :

- la chasse aux oeufs a été un moment festif agréable,
- la réception des lots de houppiers a été faite,
- l'embellissement du coteau situé derrière le temple aura lieu le samedi 18/04/2015,

Vu pour être affiché le vendredi 17 avril 2015, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A ALLENJOIE, le lundi 20 avril 2015

(Sceau de la mairie)

Le Maire.

(Signature)